

M. Raymond LE GOFF  
Commissaire Enquêteur  
11, Square de l'Hôtel de ville  
22 430 ERQUY

Erquy, le 17 mars 2021

Objets : Observations concernant l'enquête publique portant sur le projet de réouverture de la carrière de grès rose du « Lourtauais ».

Monsieur,

Nous soussignés \_\_\_\_\_, demeurant au \_\_\_\_\_ Erquy  
considérant :

- \* le site d'extraction situé à proximité immédiate d'une zone Natura 2000 ;
- \* l'un des bassins de la station d'épuration voisine de la future carrière présentant des faiblesses structurelles ;
- \* la falaise sur laquelle se trouve la future carrière qui est instable (Cf. éboulement du 11/12/2017) ;
- \* des maisons situées à moins de 50 mètres du futures site d'extraction ;
- \* les voiries Réginiennes déjà en mauvaise état, peu larges et donc incompatible à la circulation régulière de poids lourds.
- \* l'écosystème qui s'est développé dans la mare présente sur le site d'extraction.

Exprimons **un avis négatif** concernant :

- \* la réouverture de la carrière par la SARL Bretagne Granits soumise à autorisation environnementale ;
- \* et la déclaration de projet avec mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme d'Erquy ne sont pas compatibles.

En effet, ce projet d'exploitation, de part les méthodes d'extraction et d'évacuation des roches risque d'être nuisibles à l'environnement, aux riverains.

De plus il existe un risque évident de déstabilisation de la falaise avec une potentielle destruction de la station d'épuration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.